

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 22/03/2016

Réception par le Prefet : 22/03/2016

Publication : 24/03/2016



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

# Conseil départemental Haut-Rhin

## Extrait des délibérations du Conseil départemental

N° CG-2016-2-2-2

Séance du vendredi 18 mars 2016

### **POLITIQUE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT**

**Présidence de :** M. Eric STRAUMANN

**PRESENTS :**

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHELLENBERGER, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

**EXCUSE AVEC PROCURATION :**

M. SCHITTLY donne procuration à Mme MILLION.

Le Conseil départemental,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Départemental,

VU la délibération n° 2005/IV – 5<sup>e</sup>/23 du Conseil Général en date du 20 octobre 2005 portant création de la régie personnalisée,

VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide d'inscrire au BP 2016, les recettes et dépenses suivantes :

**Programme F015 – Prospective et aménagement**

En recettes :

- 296,27 € au titre du remboursement par l'Eurodistrict trinational de Bâle (ETB) du reliquat dégagé par ce dernier sur le projet B50 3Land

En dépenses d'investissement :

- 10 296,27 € en autorisation de programme
- 30 296,27 € en crédits de paiement

En dépenses de fonctionnement :

- 1 852 500 € en crédits de paiement pour l'ADAUHR
- 20 000 € en crédits de paiement pour le Technoport
- 600 € en crédits de paiement pour l'achat de données
- 400 € en crédits de paiement pour les frais de traduction

LE PRESIDENT



---

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité